

LES LANGUES EN 5^{ème} EN 2008-2009

Les langues étrangères ont toujours occupé une place importante dans le projet de l'Institution Saint Joseph, projet tourné vers l'Europe et le Monde. Une volonté pédagogique innovante, des propositions d'enseignements originales en adéquation avec les attentes sociales, culturelles et économiques.

Il y a 15 ans, la mise en place des classes européennes offrait la possibilité de suivre l'enseignement de deux langues dès la sixième, avec plusieurs fois par jour, les interventions d'assistants de langue anglaise. Puis la découverte d'une troisième langue dès la quatrième permettait aux élèves des sections internationales de quitter le collège avec de solides bases trilinguistes.

Les langues enseignées dans ces sections sont, bien sûr l'anglais, mais aussi l'espagnol et l'allemand, et depuis 4 ans mise en place d'une option chinois, une première en Basse Normandie.

Aujourd'hui, 90 enfants par niveau suivent ces sections, soit environ 360 élèves dans les sections internationales.

Parallèlement, l'école a ouvert une section bilingue dès la classe de maternelle et renforçait l'enseignement de l'anglais à tous les niveaux.

Quel projet pour demain !

L'importance des langues ne cesse de croître

Forts de notre expérience de 15 ans, nous constatons l'efficacité d'un enseignement précoce des langues, et la capacité de nombreux enfants à suivre leur scolarité au collège en étudiant deux langues voire trois.

Il nous semble important de généraliser cette expérience en offrant aux élèves qui ne sont pas en classe Internationale, la possibilité de commencer une deuxième langue dès la cinquième.

Les élèves de cinquième pouvaient déjà commencer le latin et cette option sera poursuivie.

Quatre possibilités pour les élèves en fin de sixième :

- ? La poursuite de la langue I commencée en sixième.
- ? La poursuite de la langue I commencée en sixième et le début du latin (2 heures hebdomadaires)
- ? La poursuite de la langue I commencée en sixième et le début d'une langue II (2 heures hebdomadaires)
- ? La poursuite de la langue I commencée en sixième, le début du latin (2 heures hebdomadaires) et le début d'une langue II (2 heures hebdomadaires).

L'anticipation de l'enseignement de la deuxième langue permettra de donner du temps aux enseignants et aux élèves afin de favoriser la pratique de l'oral, d'oser des démarches qui prennent en compte chaque enfant dans sa diversité et augmenter ses chances de réussir.

Quelques enfants de sixième présentent des difficultés. La consolidation des fondamentaux et des pré-requis est évidemment une priorité avant la découverte d'une deuxième langue. Une structure de remédiation à base de soutien et d'accompagnement sera mise en place simultanément.